



Société de développement commercial

SDC Pointe-Saint-Charles

CONSULTATION PUBLIQUE DE L'OPCM

SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE

8 juin 2023

Table des matières

À propos de la SDC Pointe-Saint-Charles	3
Historique et création	3
Nombre de membre et profil	3
Territoire de la SDC	3
Mission, vision et valeurs	3
Sommaire	4
Pistes de solutions et recommandations	5
Prolongation de la rue du Centre	5
Commercial au RDC	5
Création d'une densité commerciale	5
Favoriser un mix commercial et d'entreprises	5
Stationnement	6
Circulation et transports actifs	6
Environnement et domaine public	6
Patrimoine historique, archéologique et industriel	6
Conclusion	7
Rappel des recommandations	7

À propos de la SDC Pointe-Saint-Charles

Historique et création

L'Association des Commerçants de Pointe-Saint-Charles (ACPSC) a été fondé le 19 mai 2011 par un comité de commerçants bénévoles. Les premières années ont été marquées par quelques réalisations mais c'est en 2019, avec l'adoption d'un plan stratégique en collaboration avec l'Arrondissement Le Sud-Ouest, que les démarches ont débutés pour la création d'une société de développement commercial.

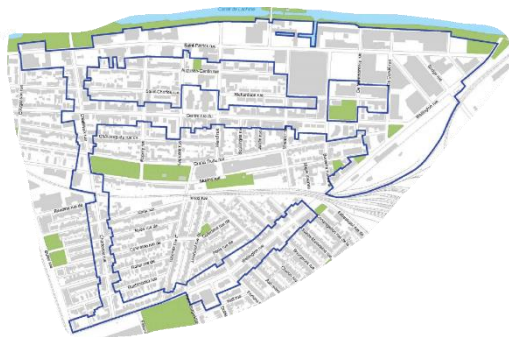
Ainsi, à la suite d'une mobilisation des entreprises du territoire, la SDC a été constituée le 22 septembre 2022 lors d'une assemblée générale et les opérations ont débuté le 1^{er} janvier 2023.

Nombre de membres et profil

265 entreprises sont membres de la SDC, dont le mix commercial inclus des commerces de proximité, des cafés, des restaurants, des bureaux de professionnels, des centres de soins personnels, de l'industriel léger et des bureaux œuvrant dans les secteurs administratifs et des services aux entreprises.

Territoire de la SDC

Le territoire est défini par les 4 artères commerciales de Pointe-Saint-Charles.



Rue St-Patrick entre les rues d'Argenson et Wellington

Rue du Centre entre les rues Charlevoix et Wellington

Rue Wellington entre les rues Butler et St-Patrick

Rue Charlevoix entre les rues St-Patrick et Wellington

Mission, vision et valeurs

La mission de la SDC PSC est de soutenir le développement des affaires et du milieu afin de favoriser la réussite de ses membres et de créer une expérience collective agréable entre les entrepreneurs, les résidents et la clientèle tout en s'assurant de préserver l'authenticité et l'âme du quartier.

Les piliers de notre vision reposent sur des principes d'innovation et de créativité afin de devenir un pôle de référence pour nos membres et la communauté.

Nos valeurs sont définies par la bienveillance, l'attachement, la collaboration et la cohésion.

Sommaire

Le projet Bridge-Bonaventure recouvre un vaste territoire et la SDC Pointe-Saint-Charles désire déposer son opinion par rapport à deux secteurs en particulier. Le premier secteur est celui du Triangle de la pointe nord, qui est directement à même le territoire de la SDC. Le second est celui du bassin Wellington et ses abords.

Dans le secteur du Triangle de la pointe nord, plus d'une quinzaine d'entreprises membres de la SDC sont établies et on y retrouve des espaces verts ainsi que quelques bâtiments à valeur patrimoniale. La proximité avec le Canal Lachine confère à ce secteur une grande valeur pour les citoyens, les travailleurs ainsi que les touristes.

Le deuxième secteur, soit les abords du bassin Wellington, est aussi important. Non seulement parce qu'il est adjacent au territoire de la SDC mais, c'est aussi dans ce secteur que nous retrouverons la prolongation de la rue du Centre, artère principale de Pointe-Saint-Charles.

Le secteur en entier vivra une métamorphose dans les années à venir et nous croyons que de nombreux points énumérés dans le Plan directeur de la Ville de Montréal sont en concordance avec ce que nous croyons être un plan de développement équilibré.

Nous acceptons positivement la volonté de créer un équilibre entre le maintien de la vocation économique, la protection du patrimoine, l'embellissement du domaine public, la préservation des vues d'intérêts, l'apaisement de la circulation et la mise en place d'infrastructures permettant la sécurité dans les déplacements actifs, tout en créant un quartier mixte avec une offre industrielle, résidentielle, touristique et d'emplois.

Nous croyons qu'il est important de favoriser un écosystème à échelle humaine où il fera bon y habiter, y travailler, s'y divertir et d'y faire du tourisme.

Pistes de solutions et recommandations

Prolongation de la rue du Centre

Depuis des décennies, la rue du Centre est l'artère principale de Pointe-Saint-Charles et, dans un passé pas si lointain, on pouvait même voir circuler la ligne de tramway #2 sur cette route historique.

De nos jours, avec la présence de l'édicule du métro Charlevoix de la ligne verte, on peut affirmer que cette artère se trouve toujours au cœur de Pointe-Saint-Charles et que sa prolongation sur le territoire du secteur Bridge-Bonaventure est naturelle, voir même essentielle.

Commercial au RDC

Une planification globale devra inclure des règles de zonage afin que les locaux situés au rez-de-chaussée des bâtiments des secteurs identifiés soient à vocation commerciale. Cette recommandation s'applique facilement dans le cas d'une rue (Ex : la prolongation de la rue du Centre) mais s'avèrera aussi avantageuse dans le cas de bâtiments à vocation résidentielle.

Création d'une densité commerciale

Nous croyons qu'afin de favoriser une dynamique commerciale pérenne et de faciliter l'expérience de magasinage des consommateurs, une densité commerciale doit être créée sur le territoire Bridge-Bonaventure. En regroupant les commerces sur une artère ou dans un secteur, comme un marché, les consommateurs pourront aisément trouver les biens et services dont ils ont besoin tout en ayant facilement accès aux autres commerces avoisinants.

Favoriser un mix commercial et d'entreprises

Afin de répondre aux besoins des résidents et travailleurs du quartier, il s'avère important de favoriser un environnement pouvant accueillir un mix commercial diversifié comprenant : des commerces de détails et d'alimentation, des restaurants, des services de professionnels, des services de soins personnels et de l'industriel léger ainsi que des entreprises de services dans les domaines des communications, de l'informatique et du services aux entreprises.

Nous croyons que la proposition de la Ville de Montréal de créer un campus d'affaires disposant de services intégrés (cafétéria, conciergerie, garderie etc.) est une solution adéquate pour créer un environnement dynamique et favorisant le développement économique.

Stationnement

Les déplacements actifs seront à privilégier pour le développement des quartiers de l'avenir. Bien que le trafic piétonnier reste prioritaire, il est important de quand même planifier des espaces de stationnement en quantité suffisante. Nous croyons cependant que le stationnement doit se localiser dans un endroit centralisé ou dans les étages tous-terrains des bâtiments afin de laisser plus de place au niveau de la rue pour les piétons, le transport en commun et les autres modes de déplacements actifs.

Dans le cas d'un stationnement centralisé, celui-ci pourrait se localiser près de la station du REM ou dans un endroit en bordure du quartier afin d'être facilement desservi par un service de navettes qui respecte la mobilité durable et qui assurerait le déplacement des gens jusqu'à leur destination finale dans le quartier.

Circulation et transports actifs

Le quartier de l'avenir devra favoriser les transports actifs et la mobilité durable. Cependant, la circulation automobile doit y être maintenue. Une piste de solution à explorer est de restreindre la circulation automobile sur les rues à forte densité de piétons et sur la prolongation de la rue du Centre. Cet apaisement de circulation sur les grands axes routiers assurerait une meilleure convivialité et plus de sécurité pour les piétons et utilisateurs de déplacements actifs, en plus de réduire la circulation de transit.

L'accès pour les livraisons et le ramassage des matières résiduelles pourrait être assuré via une rue ou ruelle derrière l'artère commerciale.

Environnement et domaine public

Une stratégie globale de transition écologique s'avère nécessaire et doit inclure de fortes composantes de verdissements, de réduction des îlots de chaleur, de la création d'espaces publics et lieux de convergence sur les artères commerciales ou à proximités des zones de densité commerciale.

Il faut favoriser l'enfouissement du réseau de câbles (télécommunication et électricité) afin de libérer le paysage visuel et de maximiser l'espace sur les trottoirs.

Patrimoine historique, archéologique et industriel

La SDC Pointe Saint-Charles souhaite préserver et mettre en valeur la richesse historique de son passé industriel et de souligner le courage de nos ancêtres à bâtir un quartier, une ville, une province et un pays.

On retrouve dans le quartier de Pointe-Saint-Charles de profondes racines avec l'industrie ferroviaire. Nous sommes donc en accord avec le Plan directeur de la Ville de Montréal

d'intégrer les traces et éléments d'infrastructures maritimes et ferroviaires dans le projet de Bridge-Bonaventure.

Parmi les bâtiments d'intérêt patrimonial, nous avons notamment identifié l'ancien Canadian Switch and Spring (situé au 1401 St-Patrick) qui pourrait devenir un campus d'affaires regroupant différentes entreprises. Ceci favoriserait une expérience commerciale mixte et permettrait une amélioration de l'accès du côté du Canal Lachine.

Conclusion

Il y a un vaste potentiel de réalisation dans le secteur Bridge-Bonaventure et, à titre de partie prenante du quartier, la SDC Pointe-Saint-Charles souhaite que ce développement soit réalisé en tenant compte du contexte économique, environnemental et social actuel et pour les années à venir.

Il faut privilégier et mettre de l'avant des stratégies équilibrées favorisant la préservation du cadre bâti patrimonial, la bonification de la mobilité durable, l'amélioration de l'environnement urbain, le renforcement du développement économique entrepreneurial et la réduction de la pollution.

Une planification intelligente et une vision globale seront nécessaires. L'audace sera aussi la bienvenue afin de créer un nouveau quartier de renommée internationale et qui pourrait devenir un modèle pour les villes de l'avenir.

Rappel des recommandations

- Prolonger la rue du Centre en direction est
- Obliger les locaux au RDC à être à vocation non-résidentielle
- Réserver un espace pour créer une densité commerciale sur la rue du Centre ou la création d'un marché
- Favoriser un mix commercial équilibré et diversifié
- Création d'un campus d'affaires avec des services intégrés
- Prévoir suffisamment de stationnement et le centraliser ou le placer en sous-terrain
- Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation
- Laisser plus de place aux piétons et prévoir une piétonisation de rues
- Favoriser des modes de transports actifs
- Préserver la richesse historique, patrimoniale, ferroviaire, fluvial et industrielle du quartier